

NOUVELLES/NEWS

SOCIETY FOR THE STUDY OF ARCHITECTURE IN CANADA
SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DE L'ARCHITECTURE AU CANADA

Editor/Rédacteur, Ann Thomas, 10 Driveway, Apt. 907, Ottawa K2P 1C7

Co-editor/Co-rédacteur, Leslie Maitland

Tome/Volume 4

Number/Numéro 1

January/janvier 1978

1978 Annual Meeting

The University of Western Ontario
London, Ontario

May 22 - 25, 1978

Canadian Architects and Builders

Monday, May 22

11:00 a.m. Board of Directors Meeting
1:00 p.m. Registration
2:00 p.m. London Walking Tours
7:00 p.m. Reception at Ridout Restoration

Tuesday, May 23

9:00 a.m. Opening Remarks
9:15 a.m. I : Chairperson:
Shane O'Dea, Memorial University
1:00 p.m. II : Chairperson:
Douglas Richardson,
University of Toronto
4:15 p.m. Annual Business Meeting
6:30 p.m. Reception at Centennial Museum
8:00 p.m. Dinner

Wednesday, May 24

8:45 a.m. Tour of Huron County
6:00 p.m. Dinner at Little Inn,
Bayfield (optional)

Réunion Annuelle de 1978

Université de Western Ontario
London, Ontario

22 au 25 mai 1978

Architects et Entrepreneurs canadiens

Lundi le 22 mai

11:00 heures Réunion annuelle des directeurs
13:00 heures Inscription
14:00 heures Visite de la ville
19:00 heures Réception - Restauration de Ridout

Mardi le 23 mai

9:00 heures Commencement
9:15 heures I : Responsable:
Shane O'Dea, Université Memorial
13:00 heures II : Responsable:
Douglas Richardson
Université de Toronto
16:15 heures Séance de travail de SEAC
18:30 heures Réception - Musée Centennale
20:00 heures Banquet

Mercredi le 24 mai

8:45 heures Visite de comté Huron
18:00 heures Banquet - Little Inn,
Bayfield (à option)

Thursday, May 25

9:00 a.m. III : Chairperson:
George Kapelos, Government
of Ontario

1:00 p.m. IV : Chairperson:
Claude Bergeron,
Université Laval

5:00 p.m. Board of Directors meeting

Jeudi le 25 mai

9:00 heures III : Responsable:
George Kapelos,
Gouvernement d'Ontario

13:00 heures IV : Responsable:
Claude Bergeron, Université
Laval

16:15 heures Fin

17:00 heures Réunion des directeurs

STUDENT GRANTS

College and university students who wish to apply for a grant to attend the 1978 Annual Meeting are advised to include the following information: name, address, telephone number, college or university, department, level, program of study, reason for wishing to attend the meeting, proposed budget, and a letter of recommendation from a university or college instructor. The deadline for submissions is April 15, 1978. All inquiries and submissions should be directed to SSAC, Box 2953, Station "D", Ottawa K1P 5W9.

BOURSE OFFERTE PAR SEAC AUX ETUDIANTS
QUI DESIRENT PARTICIPER A LA RE-
UNION ANNUELLE

Les étudiants qui désirent faire application pour la bourse offerte par l'association afin d'assister à la réunion annuelle de 1978, devraient envoyer l'information suivante: nom, adresse, numéro de téléphone, nom du collège ou de l'université, département, année, programme d'étude, raisons pour lesquelles vous voulez participer à la réunion, budget proposé, ainsi qu'une lettre de recommandation d'un professeur de l'institution que vous fréquentez. La date limite pour soumettre votre application est le 15 avril 1978. Pour toute information écrire à: SEAC, Casier postale 2953, Succursale D, Ottawa, K1P 5W9

RACAR: REVEU D'ART CANADIENNE/
CANADIAN ART REVIEW est un périodique pouvant intéresser les membres de la SEAC. Ses articles portent sur l'histoire de l'architecture et de l'art au Canada et à l'étranger. RACAR passe en revue les grandes expositions et les livres, publie des comptes rendus de réunions des sociétés savantes (y compris la SEAC), et reproduit les principales acquisitions des musées canadiens. L'abonnement annuel (2 numéros) est de \$8.00. RACAR invite les membres de la SEAC à soumettre des manuscrits. Toute correspondance devra être envoyée à: RACAR, B.P. 4148, Succursale "E", Ottawa, Ontario K1S 5B2.

RACAR: REVUE D'ART CANADIENNE/
CANADIAN ART REVIEW is a periodical that may be of interest to SSAC members. Articles treat the history of architecture and art in Canada and other countries. RACAR reviews leading exhibitions and books, reports upon meetings of learned societies (including the SSAC), and illustrates the principal acquisitions of Canadian galleries. Annual subscriptions (two issues) are \$8.00. RACAR would be pleased to receive manuscripts from SSAC members. To subscribe or to submit a manuscript, write to RACAR, P.O. Box 4148, Station "E", Ottawa, Ontario K1S 5B2.

APT - 1978 ANNUAL CONFERENCE
(OTTAWA, ONTARIO, CANADA)

The Co-chairmen are Paul Stumes, 3700 Revelstoke Drive, Ottawa, Ontario K1V 7C4, Canada (613-731-0941) and William Keenan, Box 546, Manotick, Ontario, Canada (613-692-2400).

Some of the major events of this 10th Anniversary meeting will be a Founders' Dinner, lectures by internationally-known speakers, tours of the Rideau Canal and the laboratories of the Canadian Conservation Institute (National Museums of Canada), the Conservation Division (Parks Canada), and the National Aeronautical Museum and workshops.

COMMITTEE FOR THE PRESERVATION OF
ARCHITECTURAL RECORDS

The National Arts Club Newsletter (Number 12, January 1978) covers news of the American National Archives of a conservation program underway in Alabama, Georgia, Chicago, Idaho, Massachusetts and New Jersey. They also handle queries on American architecture. For further information write to:

Committee for the Preservation of
Architectural Records
The National Arts Club
15 Gramercy Park South
New York, New York 10003
Telephone (212) 533-0711

DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS HERITAGE
POLICY

Believing that our readers would be interested in knowing more about the heritage policy of the Department of Public Works we decided to publish the Opening Statement given by the Department to the Standing Senate Committee on National Finance, Tuesday, April 26, 1977:

CONFERENCE ANNUELLE DE L'APT 1978
(OTTAWA, ONTARIO, CANADA)

Les co-présidents sont Paul Stumes, 3700 Revelstoke Drive, Ottawa, Ontario K1V 7C4, Canada (613-731-0941) et William Keenan, boîte postale 546, Manotick, Ontario, Canada (613-692-2400).

Quelques-uns des événements de cette réunion du dixième anniversaire seront un dîner en honneur des fondateurs, conférences par des conférencières connus internationalement, visites au Canal Rideau et aux laboratoires de l'Institut de conservation du Canada (Musées nationaux du Canada), à la Division de conservation (Parcs Canada), et aux ateliers et au Musée de l'aéronautique national.

WINTERTHUR RESEARCH FELLOWSHIPS IN
THE HUMANITIES

The Henry Francis du Pont Winterthur Museum contains a collection of some 50,000 objects covering primarily Anglo-American decorative arts from the 17th through to the mid-19th century. In 1952 the Museum and the University of Delaware created the Winterthur Program in Early American Culture as a 2-year Master of Arts program.

Applications are being accepted for two Research Fellowships in the Humanities for the academic year of 1978-79, and provide six to eleven months' research in residence at Winterthur.

Complete applications must be received by April 3, 1978. For further information and application write to Dr. Scott T. Swank, Head, Education Division, Winterthur Museum, Winterthur, Delaware 19735.

Opening Remarks
Senate Public Works Heritage Subcommittee

Mr. Chairman, Honourable Senators:

For the Department of Public Works, I welcome this opportunity to describe the development and nature of our heritage policy and activities.

The last ten years has seen a great increase in public concern for the national heritage. Across the country we have been witnesses to the destruction of many heritage properties. Until recently the Department has, along with others, neglected its responsibility to preserve our heritage environment. We have altered and demolished, abandoned and reconstructed, in response to functional and economic issues. When the Department did respond to heritage concerns, it was on an *ad hoc* basis. We had not articulated a policy to deal with heritage matters. As interest in heritage increased, and it became apparent how deeply involved in the national heritage Public Works really is, we undertook to establish within the department expertise in the heritage field. With this we began to organize and rationalize our heritage endeavours. In June, 1976, work began on an inventory of all our potential heritage property, and we began to develop the heritage policy you have before you. This policy has been approved by our Executive Committee, and is in the process of being implemented.

In designing our policy we had to take into consideration the many special features of the Public Works operation. We are probably the largest single holder of heritage property in Canada, with the possible exceptions of the railroads and the churches. The Public Works collection is amazing in its diversity. It ranges in size and quality from buildings of unquestioned national importance, like those on Parliament Hill, to small post offices all across Canada, each of which may be very important to the community in which it stands. We are the custodians of the Great Barn at the Experimental Farm; the Princess Alexandra Bridge between Ottawa and Hull; pre-confederation Customs Houses in Nova Scotia, Prince Edward Island, Quebec, Ontario and British Columbia; the locks of the Lachine Canal; Kingston Penitentiary; and even paddle-wheel dredges on the Red River. The list of our responsibilities is long, and it will get longer as our inventory is completed.

The Department of Public Works is, however, in a preferred position with regard to its heritage holdings. We own them. Moreover, we have clients to accommodate in them; the funds to maintain them; and the funds to restore, preserve, or renovate

Déclaration préliminaire
au sous-comité sénatorial
Travaux publics: bâtiments du patrimoine

Monsieur le président, honorables sénateurs:

Au nom du ministère des Travaux publics, je suis heureux de vous présenter le développement et l'orientation de notre politique et de nos réalisations à l'égard des biens de notre patrimoine.

Depuis dix ans, le public manifeste un intérêt croissant pour notre patrimoine national. Dans tout le Canada, nous avons assisté à la destruction de nombreuses demeures anciennes. Jusqu'à ces derniers temps, le ministère, à l'instar d'autres services, a négligé la responsabilité qui lui incombe de protéger nos sites historiques. Nous les avons modifiés, démolis, abandonnés et reconstruits, pour répondre à des objectifs utilitaires et économiques. Quand le ministère a donné suite au souci de conservation du patrimoine, mais d'une manière improvisée, nous n'avions pas encore défini de politiques à cet égard. Le public devenant de plus en plus conscient de la valeur de nos sites historiques, et comme il s'avéra de plus que les Travaux publics avaient un rôle prépondérant à jouer à cet égard, nous avons entrepris de créer des services spécialisés dans ce domaine. Ainsi, nous avons commencé à organiser et à rationaliser nos activités, et en juin 1976, nous avons commencé à recenser tous nos biens historiques éventuels, et à élaborer la politique que vous avez devant vous. Notre Comité exécutif l'a approuvée et elle en cours de réalisation.

En concevant cette politique, nous avons dû tenir compte de nombreuses caractéristiques, particulières aux Travaux publics. Nous détenons probablement le plus grand nombre de biens historiques au Canada, à l'exception peut-être des chemins de fer et des églises. La collection de notre ministère étonnante par sa diversité, son ampleur et sa qualité, comprend des bâtiments d'importance nationale évidente, comme ceux de la Colline du Parlement, mais aussi des petits bureaux de poste disséminés dans tout le Canada, qui peuvent revêtir une importance considérable pour les agglomérations où ils sont situés. Nous sommes les conservateurs de la grange principale de la Ferme expérimentale; du Pont de la Princesse Alexandra, entre Ottawa et Hull; des bureaux de douane datant d'avant la Confédération, en Nouvelle-Écosse, dans l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique; les écluses du canal Lachine, le pénitencier de Kingston, et même les dragues avec roues à aubes sur la rivière Rouge. La liste de nos responsabilités est fort longue et elle s'étendra lorsque notre inventaire sera terminé.

Cependant, notre ministère occupe une place privilégiée à l'égard de ces biens historiques puisqu'il en est propriétaire. Nous avons de plus des clients qui s'y installent, des crédits pour en assurer l'entretien, et des subventions pour les restaurer, les conserver ou les rénover. Nous pouvons même acquérir

them. We can even acquire threatened heritage properties when we can find a use for them.

Other Federal agencies charged with heritage responsibilities are not so blessed. Parks Canada in inventorying all the early buildings of Canada, and its Historic Sites and Monuments Board can placque those of *national* importance. Parks Canada has created superb reconstructions and restorations, like Louisbourg and Artillery Park in Quebec City. It has a body of restoration specialists whom we have the privilege of calling on for special projects. But when a structure is of only local, regional, or Provincial significance, Parks Canada has no commission to act. It must confine itself to buildings of national importance.

In April of 1975, the Cabinet set up the Federal Advisory and Co-ordinating Committee on Heritage Conservation. It is an interdepartmental committee chaired jointly by Indian Affairs and Northern Development and the Secretary of State. Public Works is a member. The committee is at present enlisting provincial participation in a national inventory of heritage buildings, of which the Public Works inventory and designations will become a part. Buildings on this inventory would become eligible for participating grants for their preservation. The Federal Advisory and Co-ordinating Committee on Heritage Conservation has been successful in enlisting most of the provinces. This, then will help care for buildings of Provincial importance.

Heritage Canada (represented here today by its director Mr. Phillips) has rendered spectacular service to the cause of conserving Canadian Heritage. His organization has caught the eye and ear of the public, and has persuaded it that the heritage cause is a worthy one. On those few occasions when Heritage Canada has endorsed the Department we have been grateful; on those occasions when it has not, we have suffered.

Public Works is not limited in the same way as these other Federal agencies. We can take a more inclusive attitude to heritage matters. We will concern ourselves with the local importance of heritage structures. We also realize that, increasingly, social importance has come to transcend the "Princess-Louise-Slept-Here" heritage evaluations of an earlier time. In other words, we realize that heritage buildings are important for many reasons other than simple historical association. It is, after all, essentially accidental that an important person was born in a given building, or that Princess Louise earned yet another silver trowel laying its corner stone. One example from many is the 1925 Gravenhurst, Ontario Post Office. Architecturally it is a plain red brick building, but it performs the following social functions: its lobby now provides the only sheltered, casual meeting place in the town; and its clock tower punctuates the main intersection while telling people the time. For these reasons, it may be of greater value to that community than the birthplace of Dr. Norman

des biens historiques menacés lorsque nous pouvons leur trouver un usage.

D'autres organismes fédéraux ayant aussi des responsabilités à cet égard ne sont pas aussi avantagés. Parcs Canada fait l'inventaire de tous les anciens bâtiments du Canada, et sa Commission des lieux et monuments historiques peut apposer des plaques sur ceux qui revêtent une importance nationale. Parcs Canada a aussi réalisé des reconstructions et les restaurations superbes, comme Louisbourg et le Parc de l'artillerie à Québec. Il possède un groupe d'experts en restauration, auxquels nous avons la chance de pouvoir confier certains projets. Mais lorsqu'un site n'a qu'une importance locale, régionale ou provinciale, Parcs Canada n'est pas habilité à agir, il doit se limiter à des bâtiments ayant une importance nationale.

En avril 1975, le Cabinet a instauré un Comité fédéral de consultation et de coordination sur la conservation du patrimoine. Il s'agit d'un Comité inter-départemental, présidé conjointement par le ministère des Affaires Indiennes et du Nord et le Secrétariat d'État. Les Travaux publics en sont aussi membres. Actuellement, il assure la participation des provinces pour qu'elles recensent les bâtiments historiques, à l'échelle nationale, opération qui englobera l'inventaire et les désignations des Travaux publics. Les bâtiments figurant sur cet inventaire pourront se voir affecter des dons pour leur conservation. Le Comité fédéral de consultation et de coordination sur la conservation du patrimoine s'est assuré la participation de la plupart des provinces, ce qui contribuera à assurer la conservation de leurs bâtiments historiques.

Héritage Canada, que représente aujourd'hui son directeur M. Phillips, a joué un rôle considérable pour la cause de la conservation du patrimoine canadien. Son organisme a sensibilisé le public et l'a persuadé de l'importance de cette cause. Les quelques fois où Héritage Canada nous a secondés, nous lui en avons été reconnaissants, mais nous avons aussi déploré certaines circonstances, où il refusait d'entériner nos réalisations.

Les Travaux publics ne sont pas aussi limités que ces autres organismes fédéraux. Il nous est possible de prendre des mesures plus étendues à l'égard des questions relevant du patrimoine. Nous nous penchons sur l'importance locale des sites historiques. Nous nous rendons compte que de plus en plus des critères sociaux dépassent ceux d'ordre sentimental qui l'emportaient auparavant. En d'autres termes, nous savons maintenant que les bâtiments du patrimoine revêtent de l'importance, pour de nombreuses raisons, autres que celles qui intéressent les amateurs de faits historiques. Après tout, c'est par pur hasard qu'une personne célèbre naît dans une maison plutôt qu'une autre, ou que la princesse Louise a gagné une autre truelle d'argent en posant encore une fois une première pierre. Entre autres exemples, citons le bureau de poste de Gravenhurst en Ontario, qui date de 1925. Sur le plan architectural, il s'agit d'une simple construction de briques rouges, mais il remplit toutes sortes de fonctions sociales: son hall offre le seul lieu de réunions couvert en ville; l'horloge de sa tour marque le principal carrefour, et indique l'heure. Pour ces raisons, il peut avoir beaucoup plus d'importance, pour cette collectivité, que la maison où est né le Dr Norman Bethune,

Bethune, in a house now restored with consummate fidelity, two blocks away.

Public Works finds itself in such a social situation in many Canadian communities. Our buildings have often shaped the towns they are found in. They usually convey the federal presence with more conviction than any new building can. When we abandon one of these socially important buildings for a new building in a parking lot eight blocks away, we begin to unravel the fabric of the community. As well, we give ourselves the problem of the appropriate disposition of the original building.

Three unrelated circumstances help Public Works in its heritage cause. One is the Treasury Board Circular of May 29, 1975 on Federal Land Management, which discourages us from disposing of federal lands, and by implication, the structures that stand on them. Another is that, in a time of diminishing resources, it is more responsible of us to recycle existing space than to build anew. The third is that, in this time of unemployment, a given amount of money used in recycling directly creates more jobs than if used for new construction. Though it may cost as much to provide the accommodation in an old building, the cost is in the labour, not in the materials.

To turn to our heritage policy then, and the disposition of our heritage properties. Our policy states that the best use of a heritage building is its original use. This is in accordance with contemporary thought on the subject, which also holds that the worst use of a heritage building is to turn it over to the local Historical Society to open every second Sunday between 2 and 4 p.m. Our policy states that when a building has to be abandoned, it must be turned to uses that offer equivalent social amenities to its community. (In practice, this usually means that the Post Office becomes the City Hall, or a Library combined with Senior Citizens' drop in facilities). Better, however, that it had remained the Post Office.

Our Policy says that "All buildings built before 1945 are heritage buildings unless *designated otherwise*". The date 1945 was chosen because it marks the end of the war, and the end of an era in construction techniques. The date will embrace the original Bank of Canada (1938), and the Noffke Post Office at Sparks and Elgin (1938).

To be designated otherwise, a pre-1945 building must fail in the categories of architectural value, historic value, social value, and contextual value. These terms are defined as follows:

—Architectural value measures the quality of a building as an example of a certain style or period. In determining architectural value we look for evidence of clear architectural thought, and craftsmanship in execution.

qu'on a religieusement restaurée, et qui est située deux rues plus loin.

Notre ministère se trouve placé devant ce genre de contexte social dans de nombreuses collectivités canadiennes. Souvent, nos bâtiments ont donné leur caractère aux villes où ils se trouvent. Ils témoignent de la présence fédérale avec plus de force que tout autre édifice. Lorsque nous abandonnons l'un de ces bâtiments importants sur le plan social pour construire un nouvel immeuble dans un parc de stationnement huit pâtés de maisons plus loin, nous commençons à défaire la structure de la collectivité. De plus, nous nous créons un problème, celui de l'usage qui convient à l'ancien bâtiment.

Trois circonstances isolées aident les Travaux publics dans son œuvre de conservation du patrimoine. La première est une circulaire du Conseil du trésor, datant du 20 mai 1975 concernant la gestion des terrains fédéraux, qui nous dissuade d'aliéner ces derniers, et par voie de conséquence, les édifices qui y sont construits. Une autre, c'est qu'à une époque où les ressources diminuent, il est beaucoup plus sage de «recycler» des locaux qui existent que d'en construire de nouveaux. En troisième lieu, en cette période de chômage, les crédits affectés au «recyclage» créent directement plus d'emplois que s'ils étaient consacrés à de nouvelles constructions. Quoiqu'il puisse en coûter autant pour aménager un ancien bâtiment, les dépenses portent sur la main-d'œuvre, et non sur les matériaux.

En ce qui concerne notre politique en matière de patrimoine et la façon dont nous disposons des biens qui entrent dans cette catégorie, nous pouvons dire que nous croyons que le meilleur usage possible du patrimoine est son usage initial. Cette politique est conforme à la pensée contemporaine en la matière, qui soutient également que le pire usage que l'on peut faire d'un immeuble ancien est de le confier à la société historique de l'endroit pour qu'elle l'ouvre au public tous les deux dimanches entre 14:00 et 16:00. Nous croyons au contraire que lorsqu'un immeuble doit être abandonné, il doit être affecté à des utilisations qui offriront des services sociaux équivalents à la collectivité. (En pratique, ceci signifie habituellement que le bureau de poste deviendra l'hôtel de ville, ou une bibliothèque dans laquelle on aura installé un service d'accueil pour les citoyens âgés). Il aurait mieux valu toutefois qu'il soit demeuré un bureau de poste.

D'après notre politique, «tous les immeubles construits avant 1945 font partie du patrimoine à moins qu'ils ne soient désignés autrement». La date de 1945 a été choisie parce qu'elle marque la fin de la guerre et la fin d'une ère dans les techniques de construction. Cette date permet de préserver l'immeuble original de la Banque du Canada (1938), et le bureau de poste Noffke à l'angle des rues Sparks et Elgin (1938).

Pour recevoir une autre désignation, un immeuble antérieur à 1945 doit présenter des déficiences sur le plan de la valeur architecturale, de la valeur historique, de la valeur sociale ou de la valeur contextuelle. Ces termes se définissent comme suit:

—La valeur architecturale mesure la qualité de l'immeuble en tant qu'exemple d'un certain style ou d'une certaine période. Pour déterminer la valeur architecturale, nous recherchons le signe, les éléments qui témoi-

In addition, a building may be valuable as a prototype of an important style or building type; or as a rare survivor of a certain style, period, or building type; or, again, as an interesting, a unique solution to a design problem.

- Historic value measures the degree to which a building symbolizes or is associated with an historical trend or event.
- Social value is concerned with the uses to which the building is put in the daily round of all those activities which make up a vital, healthy community.
- Contextual value has to do with the contribution a building makes to a sense of place, to the continuity of the streetscape.

Our Heritage policy states that some buildings built after 1945 could be designated "heritage". The National Arts Centre (1968) may be one of these.

Our decisions about heritage buildings are to be based mainly on the local community's needs and history. We wish to put the most weight on the local importance of a building, and consider that the national or provincial importance is an added benefit.

In completing our Inventory, we make every effort to contact local groups, to discover the importance attached to the building in the local history, and whether the community cares.

Our Policy encourages the rehabilitation of senior buildings in areas where the prospect of area conservation is high. Area conservation is an idea that recognizes that groups of buildings are more socially useful than isolated examples. Area conservation creates a heritage precinct with an economic viability of its own. Such areas preserve an historic scale, urban plan and environmental quality which allows each building to be seen in something like its original, intended context. There are some successful examples of area conservation in Canada, of which the best-known are probably Old Quebec, Gastown in Vancouver, and Niagara-on-the-Lake.

With the decision that an older building is to continue in active life, a special sensitivity is demanded of the architect. Since each building is different, we cannot make rules about preservation, but we will do all we can to respect the integrity of our host building.

The final item of our policy concerns acquisition. We hesitate to speak about acquisition because, through inadvertence, we have acquired some very embarrassing heritage properties. In Rouyn/Noranda we accidentally acquired the Durmoulin General Store (c. 1925), where the first mass was held in that area. It will be preserved. In Deschambault we acquired, again by accident, one half of La Maison des Habitants, a Quebecois building of 1834. It, too, will be preserved. In the future, we will try only to acquire heritage properties on purpose. Some of our clients can be well served by accommodation in heritage

gnent d'une pensée architecturale nette, et d'une grande habileté d'exécution. De plus, un immeuble peut avoir une certaine valeur parce qu'il représente: le prototype d'un style ou type de construction importants; ou l'un des rares survivants d'un certain style, d'une certaine période ou d'un certain type de construction; ou, à nouveau, un exemple de l'application d'une solution intéressante et originale d'un problème de conception.

- La valeur historique établit la mesure dans laquelle un immeuble symbolise ou rappelle une tendance ou un événement historiques.
- La valeur sociale est fondée sur les fins d'utilisation de l'immeuble dans le cadre quotidien de l'ensemble des activités qui constituent une collectivité vivante, saine.
- La valeur contextuelle a trait à l'importance de l'immeuble comme caractéristique d'un endroit, à son apport à la continuité du paysage urbain.

Notre politique en matière de patrimoine stipule que certains immeubles construits après 1945 pourraient être considérés comme «faisant partie» du patrimoine national. Le centre national des arts (1968) en est un exemple.

Nos décisions à l'égard de ces immeubles doivent se fonder surtout sur l'histoire et les besoins locaux de la communauté. Nous désirons insister sur l'importance locale d'un immeuble et envisager l'importance nationale ou provinciale comme un avantage supplémentaire.

En faisant notre inventaire, nous nous efforçons de communiquer avec les groupes locaux, afin de découvrir l'importance rattachée à l'immeuble dans l'histoire locale et afin de savoir si la communauté y tient vraiment.

Nous encourageons par notre politique la réfection d'immeubles anciens dans les secteurs où l'on envisage une protection importante. La protection de zones est une idée aux termes de laquelle des *groupes* d'immeubles sont plus utiles à la société que des exemples isolés. Elle crée un secteur de patrimoine économiquement viable en soi. Ces zones conservent une dimension historique, un plan urbain et une qualité de l'environnement qui permet de replacer chaque immeuble dans le contexte qui lui avait initialement été attribué. Il y a quelques exemples heureux de protection de zones au Canada; les plus connus sont probablement le vieux Québec, le *Gastown* de Vancouver et *Niagara-on-the-Lake*.

Lorsqu'on décide qu'un ancien immeuble doit être conservé, on fait appel à une sensibilité toute spéciale de l'architecte. Puisque chaque immeuble est différent, nous ne pouvons fixer des règles de protection; nous faisons toutefois tout ce que nous pouvons pour respecter l'intégrité de l'immeuble hôte.

Le dernier point de notre politique concerne l'acquisition. Nous hésitons à parler d'acquisition parce que, par inadvertance, nous avons achetés certaines propriétés très embarrassantes. A Rouyn-Noranda, nous avons, par mégarde, acheté le magasin général Durmoulin (c. 1925), où fut célébrée la première messe de la région. Il sera conservé. A Deschambault, nous avons une fois de plus fortuitement, acheté la moitié de la *Maison des Habitants*, un immeuble québécois de 1834. Il sera également conservé. A l'avenir, nous essaierons d'acquérir à dessein des biens dit du patrimoine national.

space, and one, Parks Canada, has a policy of requesting accommodation in heritage buildings.

We will take care, in assembling land for new projects, to examine existing buildings on proposed sites for heritage value. The final paragraph of the policy states that Public Works will not demolish heritage buildings without explicit permission from the department's Executive Committee.

You can see that our policy calls for a wide variety of activities. Architecturally, our work can range from relatively simple maintenance and renovation to difficult authentic restoration programmes. We need to continually re-educate ourselves in the theory and practice of heritage preservation, and we have to maintain good contacts throughout the country both to be aware of outside expertise, and to gather the information we need to evaluate potential heritage properties.

I would like, now, to mention some of our specific activities in the heritage area, and to give examples of heritage projects.

All of our activities depend on a base of sound information. Last June we started an inventory of all Public Works buildings built before 1945. Through this inventory we will know the history, present condition, and local importance of all our pre-1945 buildings. This inventory will be completed this summer.

When our inventory is complete, we will be obliged to evaluate the buildings in it. We will have to award the gold and silver stars. Evaluation has troubled everyone in the heritage field, and everyone—the Heritage Trust in the United States, the Historic Sites and Monuments Board in Canada, and the Historic American Buildings Survey, as well as organizations concerned with specific locales, have made attempts at general evaluation systems. Generally, these are quantitative systems applied to a subject that is patently qualitative. The attempt to find precise arithmetic formulae to balance such distinctly different values as social value and architectural value is probably doomed.

Public Works would prefer to use four simple designations:

1) Important, 2) Preserve, 3) Maintain, and 4) Insignificant. These terms designate classes of response to those buildings. They are not precisely a measure of quality. Rather, they indicate the most sensible approach to the future treatment of our buildings, based on an estimate of heritage value, both social and architectural, and tempered by economic and physical conditions.

Certains de nos clients peuvent être bien logés dans des immeubles de ce genre et, Parcs Canada demande toujours à l'être.

Nous allons prendre soin, lorsque nous regrouperons les terres pour de nouveaux projets, d'examiner les bâtiments existants sur les emplacements prévues ayant une valeur historique. Le dernier alinéa de la politique affirme que le ministère des Travaux publics ne procédera pas à la démolition de ces bâtiments sans une autorisation écrite du Comité de direction du ministère.

Vous pouvez constater que notre politique touche un vaste éventail d'activités. Quant à l'architecture, notre travail s'étend du simple entretien et de la rénovation des édifices à des programmes très compliqués de restauration. Nous devons constamment nous tenir au courant des nouvelles techniques et des méthodes de protection du patrimoine; nous devons rester en contact étroit avec tout le pays, tant pour connaître les expertises qui se font à l'extérieur que pour recueillir les renseignements dont nous avons besoin pour l'évaluation des éventuels biens du patrimoine.

J'aimerais maintenant parler de certaines de ces activités dans le secteur de la restauration et vous citer des exemples de projets. Toutes nos activités dépendent d'informations bien fondées.

En juin dernier, nous avons commencé l'inventaire de tous les bâtiments appartenant au ministère des Travaux publics et construits avant 1945. Grâce à cet inventaire, nous allons connaître l'histoire, l'état actuel et l'importance locale de tous les édifices qui datent d'avant 1945. Cet inventaire sera terminé cet été.

Lorsque ce sera fait, nous devons procéder à l'évaluation des bâtiments inscrits. Nous devons les classer par ordre d'importance. Mais cela ne va pas sans problèmes; tous les organismes œuvrant dans le secteur: l'Heritage Trust aux États-Unis, la Commission des lieux et monuments historiques au Canada, la Historic American Buildings Survey, ainsi que les organisations locales ont essayé d'établir un système d'évaluation d'ensemble. En général, il s'agit de systèmes quantitatifs qui devront s'appliquer à un sujet qualitatif par nature. Des tentatives afin de trouver des formules arithmétiques très précises pour calculer les différentes valeurs, sociales et architecturales, ont toujours échoué.

Le ministère des Travaux publics préférerait l'emploi de quatre classes bien simples:

1) important, 2) à conserver, 3) à entretenir et 4) peu important.

Ces catégories correspondent à des types d'édifices. Elles ne sont pas nécessairement des mesures qualitatives. En fait, elles constituent la façon la plus raisonnable de classer à l'avenir nos édifices; cette méthode est fondée sur une évaluation tant historique, que sociale ou architecturale il tient compte des conditions économiques et de l'état physique de l'édifice.

“Insignificant” means buildings which would not be missed if they were removed, buildings with no appreciable heritage or social value. The Temporary Buildings are “Insignificant”.

“Maintain” means buildings which require no special consideration beyond normal maintenance. This is a holding category for buildings which may or may not find a clearer value in their communities as time goes by. The Besserer Street Post Office is “Maintain”.

“Preserve” means buildings which will serve us well if rehabilitated. Exteriors are to be maintained, or restored. Most often, interior modification may proceed unhindered. They might be added to with sensitivity. The Union Station Conference Centre is “Preserve”.

“Important” means buildings which deserve our most careful attention. They demand immediate steps to deal with them appropriately. Their exteriors must be returned to, or kept at, a certain architectural standard. They may contain interior spaces which must be preserved, or even reconstructed. They may not be added to in most cases. The Langevin Block is “Important”.

In addition to the inventory and evaluation activity, we maintain a research capability so that we can answer the increasing number of questions we receive from the general public and interested organizations about buildings we own, and buildings we formerly owned. The research makes it easier, as well, to evaluate buildings which we may, for one reason or another, be acquiring.

Other non-architectural activities involve cooperation within the Federal Government. As mentioned, Public Works is represented on the Federal Advisory and Co-ordinating Committee on Heritage Conservation. Many contracts, of varying formality, are maintained with the Canadian Inventory of Historic Buildings and other elements of Parks Canada’s heritage organization. Our inventory is designed to be compatible with the Canadian Inventory of Historic Buildings. We keep in touch with other organizations and individuals in the field in order to keep abreast of recent developments.

The rest of our activities are more specifically architectural in character. Each case has special features, of course, but in general we can break down our activities into three large categories. I will mention each in turn.

The most common activity is the renovation of buildings to meet the changing needs of our clients. Renovations of one sort or another are almost continuously going on somewhere in Canada. We are concerned here with renovations of a specifically heritage quality. This group can be further divided into two sub-categories: the renovation of buildings we already

«De peu d’importance» s’applique aux immeubles dont la perte aurait peu d’importance, aux immeubles qui n’ont à peu près pas de valeur historique ou sociale. Les bâtiments temporaires sont «de peu d’importance».

«Entretenir» s’applique aux immeubles qui n’ont besoin d’aucun traitement spécial sauf l’entretien normal. C’est une catégorie regroupant les bâtiments qui peuvent ou non avec le temps avoir une importance plus évidente dans leur milieu. Le Bureau de poste de la rue Besserer entre dans la catégorie «entretenir».

«Conserver» s’applique aux bâtiments qui pourraient nous être très utiles s’ils étaient rénovés. L’extérieur doit être entretenu ou rénové. La plupart du temps, on peut changer l’aménagement à l’intérieur sans difficulté. On peut leur ajouter des annexes, mais avec précaution. La gare Union/Centre des conférences se classe dans la catégorie «conserver».

«Important» s’applique aux bâtiments qui méritent la plus grande attention. Il faut dans ce cas prendre des mesures immédiates pour s’en occuper comme il convient. Les extérieurs doivent être restaurés, ou conservés, conformément à une norme d’architecture. Il se peut que l’intérieur soit à conserver ou même à refaire. Dans la plupart des cas on ne peut rien y ajouter. L’immeuble Langevin se range dans la catégorie «important».

En plus des travaux d’inventaires et d’estimations, nous disposons d’un service de recherche qui nous permet de répondre aux nombres croissants de questions que nous recevons du grand public et d’organismes qui s’intéressent aux bâtiments que nous possédons actuellement et à ceux que nous avons déjà possédés. La recherche nous facilite également l’évaluation des immeubles dont nous pourrions éventuellement nous porter acquéreurs.

Pour d’autres activités ne touchant pas l’architecture, nous collaborons avec le gouvernement fédéral. Comme on l’a déjà mentionné, le ministère des Travaux publics est représenté au Comité fédéral de consultation et de coordination de la préservation du patrimoine. Nous entretenons un grand nombre de contacts de différents ordres, avec l’Inventaire canadien des bâtiments historiques et d’autres services de l’organisme de Parcs Canada qui s’occupe de bâtiments historiques. Notre inventaire est établi de façon à concorder avec l’Inventaire canadien des bâtiments historiques. Nous gardons le contact avec les autres organismes et ceux qui travaillent dans ces domaines pour être au courant des derniers événements.

Nos autres activités sont de nature surtout architecturale. Chaque cas a des caractéristiques spéciales, bien sûr, mais en général ils se subdivisent en trois grandes catégories. J’en parlerai tour à tour.

L’activité la plus courante est la restauration d’immeubles afin de répondre aux besoins toujours changeants de nos clients. Divers projets de restauration sont presque toujours en cours. Nous nous préoccupons ici des restaurations ayant un caractère patrimonial précis. Ce groupe peut encore être divisé en deux sous-catégories: la restauration d’immeubles qui nous appartiennent déjà, et l’achat d’immeubles faisant partie du

own, and the acquisition of heritage buildings for recycling to meet the needs of specific clients.

A word about our clients: Public Works is a service department, and it must serve its clients. Some of them, like Parks Canada and Urban Affairs, are sophisticated in their demands. Others, like the Post Office, are not essentially concerned with the value of the heritage buildings they already occupy.

We think it can be shown that renewed space in older buildings can be as useful, and often more attractive than new space. One of our more interesting renovations ought to be very persuasive. We are just now recycling the Guysborough Post Office to provide the same facilities as the Standard Post Office Number Three that was slated to replace it.

Guysborough is a village of 450, on the East Coast of Nova Scotia, just below Cape Breton. Its Post Office was built in 1903, a Romanesque 'edifice' of considerable pretention, the only brick-and-stone building in a hundred miles. Its postmaster, Mr. William Joseph Jones resisted the erection of a new post office. Because of his resistance, we will be able to build an addition that will provide the same facilities as a Standard Post Office Number Three. At the same time we will provide the community with a civic notice board, public benches, a drinking fountain served by our well (in a town which has no civic water supply), and street lights (in a town which has no street lights). We will be able to make the bell in the clock tower toll again. This will cost forty thousand dollars less than a new Post Office would have.

The demands of our more sophisticated clients exercise the whole capacities of the Department. Not only do we have to find and evaluate suitable heritage buildings, we have to buy and renovate those buildings in an appropriately sensitive way. For Urban Affairs, we preserved LaSalle Academy in Ottawa; for Parks Canada we may be able to acquire the New Wellington Hotel (1888), a "necessary monument" in Guelph, Ontario. We are just now seeking a heritage property in downtown Toronto to accommodate the Film Board. With any luck we will find a fine old stone brewery vacant somewhere between Yonge and Spadina, north of Front.

Occasionally, the Department finds it necessary to build a new building on a site within a heritage precinct. In this case the new design must be of a scale and design which does not destroy the quality of the environment. This is particularly important where the integrity of the heritage precinct is protected by local or provincial regulations. One such case occurred in Deschambault, Quebec. We acquired a property in the middle of a good example of the Quebecois village, and within 500 feet of a designated historic church. This attracted the attention of the provincial Ministère des Affaires Cul-

patrimoine afin de les recycler pour répondre aux besoins de clients précis.

Parlons de nos clients: les Travaux publics est un ministère de services et il doit desservir ses clients. Certains d'entre eux, tel que Parcs Canada et Affaires urbaines, sont plus exigeants. D'autres, tel que les Postes, ne se préoccupent pas essentiellement de la valeur patrimoniale des immeubles qu'ils occupent déjà.

Nous croyons pouvoir démontrer que les locaux rénovés dans les vieux immeubles peuvent être aussi utiles, et souvent plus attrayants que les nouveaux locaux. L'exemple d'une de nos plus intéressantes restaurations suffira sûrement à vous en persuader. Nous restaurons actuellement le Bureau de poste de Guysborough pour fournir la même qualité d'installations que le bureau de poste de type normalisé numéro trois qui devait le remplacer.

Guysborough est un village de 450 habitants sur la côte est de la Nouvelle-Écosse au sud du Cap-Breton. Son bureau de poste a été construit en 1903: édifice de style Roman d'une prétention considérable, c'est le seul immeuble en briques et en pierre dans un rayon de 100 milles. Son maître de poste, M. William Joseph Jones s'est opposé à la construction d'un nouveau bureau de poste. A cause de son opposition, nous serons en mesure de construire un ajout qui fournira les mêmes installations qu'un bureau de poste de type normalisé numéro trois. Du même coup, nous fournirons à la communauté un tableau d'affichage municipal, des bancs publics, une fontaine alimentée par notre puits (dans une ville qui n'a pas d'aqueduc municipal) et des lampadaires (dans une ville qui n'en n'a pas). Nous pourrions réparer la sonnerie de l'horloge de la tour. Cela coûtera environ \$40,000 de moins qu'un nouveau bureau de poste.

Les demandes de nos clients les plus exigeants font appel à tous les moyens dont dispose notre Ministère. Non seulement devons-nous trouver et évaluer les immeubles dignes d'être considérés comme patrimoniaux, mais il nous faut également acheter et rénover convenablement ces immeubles. Pour le ministère des Affaires urbaines, nous avons restauré l'Académie de LaSalle à Ottawa; pour Parcs Canada, nous avons réussi à acquérir l'hôtel New Wellington (1888), un «monument précieux» de Guelph (Ontario). Actuellement, nous sommes à la recherche dans le centre-ville de Toronto, d'un immeuble patrimonial qui sera utilisé par l'Office national du film. Avec de la chance, nous mettrons la main sur une vieille brasserie vacante, construite en pierre, quelque part entre les rues Yonge et Spadina, au nord de la rue Front.

Le Ministère juge parfois nécessaire de construire un nouvel immeuble dans un quartier à valeur patrimoniale. Dans un tel cas, la taille et l'architecture du nouvel immeuble doivent être conçues de façon à ne pas détruire la qualité de l'environnement. Cela est particulièrement important lorsque l'intégrité du secteur désigné comme patrimonial est protégé par des règlements municipaux ou provinciaux. Un cas de ce genre s'est présenté à Deschambault (Québec). Nous y avons fait l'acquisition d'une propriété située en plein centre de ce village typiquement québécois et à moins de 500 pieds d'une église

tuelles. After some discussion a design was agreed on which is acceptable to all parties. It will be built soon.

A similar situation developed in Niagara-on-the-Lake some time ago. In that case we achieved a sensitive design solution from an architect in the area. We currently face a similar design problem with the Governor-General's summer residence in the Citadel in Quebec.

The third, and most demanding, of our activities is the authentic restoration of our most important buildings. In this case we find it best to combine our expertise with the best available professionals in Canada, and to consult restoration experts employed by Parks Canada. An example of full restoration was the repair of the Parliamentary Library after the fire in the 1950's. No full restoration work of a similar magnitude has been completed since.

All of the above activities take place within the context of our policy on Area Conservation. Like anyone absorbed with heritage concerns, we are in favour of Area Conservation. Its principles are best described in the tabled UNESCO paper, "Draft Recommendation Concerning the Safeguarding and Contemporary Role of Historic Areas", to which Canada will subscribe. What Public Works can do about Area Conservation in real terms is another matter. Areas over which we have some control, like the Experimental Farm or the Welland Canal, are, we want to believe, in good hands. Often, however, we find ourselves present in the older parts of communities that have the potential for preservation but with no mandate to interfere in local affairs. In fact, we have a mandate *not* to interfere in local affairs. In these cases, Public Works takes the view that it should behave as a responsible citizen in the communities in which it finds itself. We could, for example, restore the 1913 post office in Battleford, Saskatchewan, and by doing so, imply that our neighbours on Main Street should follow our lead. In Saint John, New Brunswick, we have recognized an opportunity to accumulate heritage properties adjacent to our holdings on Prince William Street, and by doing so, we could create a Federal block to accommodate all of our clients in that city. If we can, we would most likely prompt the restoration of the whole of that historic street.

You can see that our activities are as diverse as the heritage field itself. Heritage is also a growing field. Canadians are demanding more and more sensitivity from everyone involved with our disappearing heritage environment. With the recent promulgation of the heritage policy, Public Works is equipped to deal with its share of responsibility in this field. We have a well-founded and growing confidence that Public Works will not, in future, abuse the heritage entrusted to it.

classée comme monument historique. Le ministère québécois des Affaires culturelles est intervenu et, après certaines discussions, nous nous sommes entendus sur un plan acceptable par toutes les parties. L'immeuble sera construit bientôt.

Nous avons été placés dans une situation semblable à Niagara-sur-le-Lac il y a quelque temps. Dans ce cas, un architecte de la région nous a soumis un plan très approprié ce qui nous a permis de résoudre le problème. Nous faisons présentement face à un problème architectural de même nature dans le cas de la résidence d'été du gouverneur général à l'intérieur de la Citadelle de Québec.

La troisième, et la plus exigeante, de nos tâches, c'est l'authentique restauration de nos immeubles les plus importants. Dans de tels cas, nous croyons qu'il vaut la peine d'allier notre expérience à celle des meilleurs professionnels accessibles au Canada et de consulter les experts en restauration à l'emploi de Parcs Canada. Les réparations effectuées à la Bibliothèque du Parlement après l'incendie de 1950 constituent un exemple de restauration complète. Depuis lors, nous n'avons pas eu de nouveau l'occasion d'effectuer des travaux de restauration complète d'une telle envergure.

Toutes les tâches susmentionnées sont effectuées dans le cadre de notre politique de préservation de l'environnement. Comme tous ceux qui s'intéressent au patrimoine, nous sommes en faveur de la préservation de l'environnement. Ces principes sont très bien énoncés dans le document de l'UNESCO qui vous a été remis et qui a pour titre: *Draft Recommendation Concerning the Safeguarding and Contemporary Role of Historic Areas*, document auquel le Canada souscrit. Ce que le ministère des Travaux publics peut réaliser en matière de préservation des zones historiques est une toute autre histoire. Les zones au sujet desquelles nous exerçons un certain contrôle comme la ferme expérimentale et le canal Welland sont, nous voulons bien le croire, en bonnes mains. Souvent, néanmoins, nous sommes présents dans les anciens quartiers de certaines communautés qui présentent un potentiel de préservation sans toutefois pouvoir intervenir dans les affaires locales. A vrai dire, il nous est interdit d'intervenir dans les affaires locales. Pour ce cas, le Ministère est d'avis qu'il doit se comporter comme citoyen responsable ayant un rôle à jouer dans la communauté où il se trouve. Ainsi, nous pourrions restaurer le bureau de poste de Battleford en Saskatchewan qui date de 1913, et ce faisant, nous attendons à ce que nos voisins de la rue principale suivent l'exemple. A Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, il nous a été donné de faire l'acquisition de bâtiments classés adjacents à ceux que nous possédions sur la rue Prince William, et ce faisant, nous pourrions créer un quadrilatère essentiellement fédéral que nous mettrions à la disposition de nos clients de cette ville. Si cela nous est possible, il est fort probable que nous engagions des travaux de restauration pour l'ensemble de cette rue historique.

Comme vous pouvez vous en rendre compte nos activités sont aussi diversifiées que peut l'être l'ensemble du domaine architectural historique. L'architecture historique est un domaine en pleine expansion car on se préoccupe de plus en plus de la disparition de patrimoine architectural historique. Le Ministère à la suite de la promulgation de la politique sur l'architecture est décidé à prendre les responsabilités qui lui incombent dans ce domaine. Nous sommes, à juste titre, confiant que les Travaux publics n'abuseront pas des responsabilités qui leur ont été conférées.

Certain important architects have emerged from the Public Works Heritage Inventory: as well as Thomas Fuller, architect of the 1st centre block and chief architect of the Department from 1881 to 1897; there is David Ewart, an architect with the Department from circa 1880 and its chief architect from 1897 to 1914; and Thomas W. Fuller, the first Fuller's son and chief architect during a spate of public building in the high style of the Art Deco.

Each of these men deserve study; we intent to pursue this as time permits. We would also be happy to offer our resources to academics researching in this grove.

Stanley White, Head, Heritage Structures, Department of Public Works.

BOOKS/LIVRES

Parks. Parks Magazine is an international publication for the exchange of information on the planning, use and management of the world's national parks and other protected natural and cultural resources. Parks is a pilot project of Parks Canada and the National Park Service of the United States. For information write to: The Editor, Parks Magazine, c/o National Park Service, United States Department of the Interior, Washington, D.C. 20240, U.S.A.

Bernier, André. Vieux Sillery. Editeur officiel du Québec (1977). Disponible à 2450, boulevard Laurier, Québec, ClV 2L1. \$4.00.

L'auteur explique le développement du bas et du haut Sillery à travers de nombreuses photographies anciennes et récentes de cette région qui fut à l'origine un grand centre de commerce du bois.

Les Cahiers du Patrimoine. Calixa-Lavallée. Ministère des affaires culturelles (1977). Disponible à 2450, boulevard Laurier, Québec, G1V 2L1. \$4.00.

Situé près de Sorel, ce village, connu autrefois sous les nom de Saint-Théodosie, contient encore de nombreux édifices en bois pour la plupart. Les photographies de ceux-ci, groupées dans ce volume, forment un intéressant répertoire d'architecture traditionnelle.

Hubbard, R.H., Rideau Hall. McGill-Queen's University Press, Montreal, 1977. Available at McGill-Queen's University Press, 1020 Pine Avenue West, Montreal, Quebec H3A 1A2. \$25.00.

Lavishly illustrated biography of Government House and its occupants.

Wohl, Anthony S., The Eternal Slum. McGill-Queen's University Press, Montreal, 1977. Available at: McGill-Queen's University Press, 1020 Pine Avenue West, Montreal, Quebec H3A 1A2. \$29.95.

Housing and social policy in Victorian London.

We apologize for the delay of the January Newsletter, and for the absence of translation of some notices. Delays in translation services are accountable.